

Distribution limitée

WHC-99/CONF.209/INF.4
Paris, le 19 novembre 1999
Original : Anglais / Français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-troisième session
Marrakech, Maroc
29 novembre – 4 décembre 1999**

Composition du Comité du Comité du patrimoine mondial, 1999-2001

AFRIQUE DU SUD
AUSTRALIE
BELGIQUE
BENIN
CANADA
CHINE
COLOMBIE

CUBA
EGYPTE
EQUATEUR
FINLANDE
GRECE
HONGRIE
ITALIE

MALTE
MAROC
MEXIQUE
PORTUGAL
REP. DE COREE
THAILANDE
ZIMBABWE

Les vingt et un membres du Comité mentionnés ci-dessus ont été élus par l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention lors de ses dixième, onzième et douzième sessions, qui se sont tenues respectivement les 2 et 3 novembre 1995, les 27 et 28 octobre 1997 et les 28 et 29 octobre 1999.

Leur mandat se terminera comme suit :

- à la fin de la trente et unième session de la Conférence générale (2001) :
Australie, Bénin, Canada, Cuba, Equateur, Malte et Maroc.
- à la fin de la trente-deuxième session de la Conférence générale (2003) :
Finlande, Grèce, Hongrie, Mexique, République de Corée, Thaïlande, Zimbabwe.
- à la fin de la trente-troisième session de la Conférence générale (2005) :
Afrique du Sud, Belgique, Chine, Colombie, Egypte, Italie, Portugal.